

L'évêque de Santa Rosa a sans doute été contraint par Rome à présenter sa démission

Author : Rédaction RC

Categories : [Episcopat](#), [Scandale pédophile](#)

Date : 6 juillet 2011



Aujourd'hui, ce n'est pas vraiment le jour des bonnes nouvelles. J'en suis désolé, mais c'est comme ça.

Je vous avais informé [ici même](#) le 30 juin de la curieuse acceptation par Rome de la renonciation, avec plus d'un an d'avance sur la date fatidique, à la charge pastorale du diocèse de Santa Rosa (Californie) de Mgr **Daniel Walsh**. J'avais aussi signalé ma « [surprise](#) » le 24 janvier, de la désignation d'un coadjuteur pour cet évêque. Comme la renonciation de l'évêque avait été acceptée en application du canon 401 § 2 « *pour une raison de santé ou pour toute autre cause grave* », je m'en étais prudemment tenu à la première cause, encore que, hormis la lassitude de l'évêque, je ne voyais pas trop quelle « *raison de santé* » invoquer, rien n'indiquant une maladie de l'évêque.

L'affaire est plus grave selon [Vatican Insider](#), car il semble vraiment s'agir de graves négligences de l'évêque.

De fait, l'évêque traîne un "boulet" depuis juin 2006. Un des prêtres de son diocèse, **Francisco Ochoa**, fut cette année-là inculpé par la justice américaine de pas moins de dix chefs d'inculpation pour abus sexuels sur des mineurs. Or l'évêque était informé depuis au moins le 28 avril de cette année de la conduite indigne de ce prêtre, puisqu'il lui avait avoué ce jour-là trois abus sexuels sur des mineurs âgés entre 12 et 16 ans, et perpétrés dans les comtés de Sonoma et de Napa (Californie) et au Mexique dont ce prêtre est originaire.

L'évêque ne dénonça pas immédiatement ces crimes à l'autorité, permettant au prêtre de se soustraire à la justice américaine en allant se réfugier au Mexique sachant qu'il n'existe aucune convention d'extradition entre ce pays et les États-Unis. Le diocèse ne dénonça la conduite de son prêtre que le 1er mai. La négligence de l'évêque est patente et lui-même avait écrit aux fidèles de son diocèse pour leur demander de lui pardonner tout en se disant prêt « *à accepter toute sanction qui pourrait lui être appliquée* ». Voilà qui est fait.

Cette coupable négligence aura tout de même coûté 5 millions de \$ d'indemnités aux victimes et 20 000 \$ à l'évêque plus une session de cinq mois de "réhabilitation" destinée à lui éviter

des poursuites devant les tribunaux.

Pathétique...